

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 mai 2023	N° 2023-222

Convocation du 17 mai 2023

Aujourd'hui vendredi 26 mai 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Frédéric GIRO, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX
M. Stéphane GOMOT à Mme Camille CHOPLIN
M. Laurent GUILLEMIN à M. Jean-Baptiste THONY
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Nadia SAADI
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
M. Michel LABARDIN à M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 16h40
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h00
Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS à partir de 12h00 et jusqu'à 12h23
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 16h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h28 et à partir de 13h25
Mme Delphine JAMET à Mme Céline PAPIN jusqu'à 9h56
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h50
M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET jusqu'à 13h40
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Amandine BETES jusqu'à 10h00
M. Patrick BOBET à M. Dominique ALCALA à partir de 14h50
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 12h40
Mme Fatiha BOZDAG à M. Christian BAGATE à partir de 16h02
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 13h00
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 13h12
Mme Daphné GAUSSENS à Fatiha BOZDAG à partir de 14h50 et jusqu'à 16h02 et à Mme Pascale PAVONE à partir de 16h02
M. Michel LABARDIN à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h29
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h50
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF jusqu'à 10h00
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULION à M. Fabrice MORETTI jusqu'à 11h30
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 13h13
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 12h43
M. Patrick PUJOL à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULION à partir de 12h40
M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PEScina jusqu'à 10h25 et à partir de 11h20 et jusqu'à 12h57
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 12h08
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h30
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 16h30
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 13h13
Mme Agnès VERSEPUY à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 10h42 et à M. Jacques MANGON à partir de 14h50

EXCUSE(S) :

Madame Anne FAHMY, Madame Fabienne HELBIG.

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 mai 2023	Délibération
	Mission Opération d'Intérêt Métropolitain (OIM) et Opération d'Intérêt National (OIN)	N° 2023-222

Projet partenarial d'aménagement (PPA) Bordeaux Inno Campus - Soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet ' BIC BOX ' - Convention 2023 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Pour assurer le lien avec habitants et usagers sur un territoire aussi étendu que Bordeaux Inno Campus (BIC), Bordeaux Métropole a retenu le principe d'un réseau de tiers-lieux labellisés portés par des acteurs locaux. Cette approche permet non seulement de mailler le territoire avec plusieurs lieux aux fonctionnalités complémentaires, mais aussi d'impliquer nos partenaires dans une dynamique collective.

Les "BIC-BOX" sont un réseau de tiers-lieux assurant l'interface entre le projet Bordeaux Inno Campus, les ressources du territoire et ses usagers. Portées par une diversité de maîtres d'ouvrage, elles bénéficient d'un accompagnement financier de Bordeaux Métropole pour leur aménagement et/ou leur programme d'action. Créée en 2018 par l'Université Bordeaux Montaigne et hébergée à la Maison des sciences de l'homme de Bordeaux (MSHBx), la « BIC BOX Montaigne » œuvre à la valorisation des projets étudiants et de recherche en lien avec les acteurs locaux (autres établissements, associations, etc.), sur les thématiques prioritaires du projet Bordeaux Inno Campus.

La mise en œuvre de ce réseau est une des dispositions du contrat de Projet partenarial d'aménagement (PPA) Bordeaux Inno Campus signé le 20 janvier 2020, dont l'action 1.5 prévoit de « créer un réseau de lieux labellisés d'interface entre le projet et les usagers ».

Suite à la délibération de Bordeaux Métropole du 25 mars 2022, une convention financière 2022 pour le projet « BIC BOX Montaigne » a été octroyée pour une durée d'un an au bénéfice de l'Université Bordeaux Montaigne pour assurer la continuité des missions de la BIC BOX. Cette subvention permet de financer les frais de fonctionnement de la BIC BOX (salaire, missions, stages, divers).

Bilan des activités menées sur l'année écoulée

L'année 2022 a vu la mise en œuvre concrète du plan d'action 2022-2023 de la BIC BOX sur son territoire d'action.

Pour rappel, le plan d'action est structuré autour de cinq axes majeurs. Parmi chacune de ces thématiques différents projets ont vu le jour cette année :

1. Le sport, vecteur de rencontres pour une vie saine.

Réalisation d'une carte destinée aux usager.e.s proposant des parcours piéton et vélo qui relie les équipements sportifs, aux lieux du patrimoine et aux sites écologiques du territoire BIC.

Définition de projets de valorisation des futures infrastructures sportives prévues dans le

cadre de l'aménagement de l'Esplanade des Antilles.

2. **Une nature protégée et valorisée pour un cadre de vie agréable.**

Réalisation d'une carte destinée aux usager.e.s proposant des parcours piéton et vélo qui relie les équipements sportifs, aux lieux du patrimoine et aux sites écologiques du territoire BIC.

Construction d'une signalétique permanente (panneaux d'intersection + panneaux d'information pédagogique) le long des parcours patrimoine et écologique du territoire BIC.

Organisation d'une conférence intitulée « Peut-on cultiver et produire en réduisant les déchets ? » à l'occasion de la journée 0 déchet sur le campus universitaire, en partenariat avec la ville de Pessac, l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne.

3. **De nouvelles mobilités pour apaiser et connecter les quartiers.**

Animation d'un stand d'information (carte en trois dimensions) lors de la Semaine européenne de la mobilité sur le campus de l'Université Bordeaux Montaigne.

4. **Un patrimoine bâti et culturel, levier d'innovations.**

Production d'une exposition croisée et itinérante en partenariat avec l'association Alt- : « Le domaine universitaire Pessac-Talence-Gradignan 19502030 : un monde des possibles ? » et « Les gens du campus – légendes du campus ».

En accès libre à l'Université Bordeaux Montaigne du 16 au 27 septembre 2022. Organisation de deux visites guidées en partenariat avec l'association Archimuse.

En accès libre à l'Université de Bordeaux (campus de Pessac) du 31 janvier au 9 février 2023. Organisation d'une visite guidée en partenariat avec l'association Archimuse.

Lancement du projet d'ouvrage sur le patrimoine du territoire BIC (publication prévue en septembre 2024). Dirigé par Nina Mansion-Prud'homme (maître de conférences en architecture), l'ouvrage a pour objectif de raconter les mutations territoriales en mettant en lumière les cinq marqueurs du territoire suivants : le patrimoine lié à la **santé**, aux **activités universitaires**, à l'activité **viticole**, aux **activités industrielles** et enfin aux projets **urbains** et architecturaux. En partenariat avec les Presses Universitaires de Bordeaux, Un@ Editions, la MSHBx et Bordeaux Métropole.

Réalisation d'une carte destinée aux usagers proposant des parcours piéton et vélo qui relie les équipements sportifs, aux lieux du patrimoine et aux sites écologiques du territoire BIC.

Construction d'une signalétique permanente (panneaux d'intersection + panneaux d'information pédagogique) le long des parcours patrimoine et écologique du territoire BIC.

5. **Des polarités au service de tous et de toutes.**

Projet tutoré avec les étudiants du master 2 Conception de Projets numériques et narration Transmédia (CPNNT) afin d'accompagner la stratégie de communication de la maison du projet de Saige. Ils et elles ont proposé à Bordeaux Métropole une narration consacrée à l'évolution du quartier de Saige à travers deux objets originaux : un manga et un jeu de société. Ils pourront constituer les futurs outils que la maison du projet utilisera, afin de rassembler les jeunes publics autour du projet de développement de leur quartier. Voir annexe 3.

Lancement du projet de marché alimentaire et non alimentaire sur le campus. Le travail de préparation et de concertation mené cette année a permis d'obtenir l'engagement de l'université à mettre en œuvre ce projet et à accueillir un premier marché test en septembre 2023. Dans le cadre du diagnostic territorial préalable au projet, la BIC BOX, en collaboration avec l'université, a mené plusieurs actions de concertations :

o Café papote en partenariat avec l'association Alt- : <https://etu.ubordeaux-montaigne.fr/fr/news/initiatives-et-vie-etudiantes/cafepapote-un-espace-de-parole-sur-la-vie-de-campus.html>

o Enquête en ligne auprès des personnels et des étudiant.e.s de l'université afin de connaître leurs pratiques et leurs besoins. Publication des résultats en janvier 2023.

L'année 2022, avec le recrutement d'une stagiaire issue d'un master de Bordeaux Montaigne d'avril à juillet 2022, a permis le lancement de la stratégie de communication de la BIC BOX afin de renforcer sa visibilité sur le territoire à travers deux types de canaux :

Supports numériques

Création d'une page LinkedIn (115 abonné.e.s) :

<https://www.linkedin.com/company/bicboxmontaigne/>

Présentation du projet sur le site de l'Université Bordeaux Montaigne o Présentation sur le site de la MSHBx et diffusion des projets BIC BOX dans sa newsletter

Création d'un onglet BIC BOX sur le site internet Bordeaux Inno Campus

Création d'une vidéo de présentation de la BIC BOX :

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6938048851912085505>

Supports papier

Création et diffusion d'un flyer de présentation de la BIC BOX sur le territoire SMC

Ces actions se sont inscrites dans la continuité des activités antérieures. L'état provisoire des dépenses et des recettes réalisées entre **le premier mai 2022 et le 31 décembre 2022** (€) est le suivant :

Dépenses			Recettes		
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Achats (fournitures, fluides, etc.)	5500	355	Bordeaux- Métropole	49 000	34 300
Services extérieurs (réparation, déplacements , publications)	5670	3 309	Autofinancement	13 400	7 300
Personnels	48 030	32 020			
Locaux	3200	0			
Total	62 400	35684	Total	62 400	41 600

Il conviendra de prendre en compte également les dépenses de la période allant du premier janvier au 30 avril 2023, notamment :

le versement du salaire de la chargée de projet ; dont la provision s'élève à 11 262 € (coût chargé)

la valorisation du temps de travail de l'enseignant-chercheur rattaché au projet, soit environ 3000 €.

Enfin, les dépenses liées à certaines actions sont repoussées à 2023-2024 :

la publication de la carte « Super Balade de Bordeaux Inno Campus » est reportée au premier trimestre 2023, dû au délai de réponse du partenaire chargé de la conception graphique.

la commande et la création graphique de panneaux dans le cadre du projet de construction d'une signalétique BIC, sont repoussées à l'été 2023 dû à l'absence de validation par le comité de pilotage partenarial BIC, qui se réunira au deuxième trimestre 2023.

le calendrier du projet de publication d'un ouvrage sur le patrimoine BIC a été redéfini. Le projet sera enrichi par l'organisation d'une journée d'étude en septembre 2023, et la publication de l'ouvrage final est prévue pour septembre 2024.

Programme d'actions 2023-24

A compter du 1er mai prochain, l'Université Bordeaux-Montaigne envisage de poursuivre la mise en œuvre d'un programme d'actions autour des cinq axes structurants du territoire identifiés :

- Le sport, vecteur de rencontres pour une vie saine : La présence à proximité de nombreuses installations sportives émanant de différents partenaires du PPA BIC (Université de Bordeaux, Université Bordeaux-Montaigne commune de Pessac) et d'une vie étudiante autour de la pratique du sport font de cette thématique un axe fédérateur du territoire. Il permettra facilement d'associer de nouveaux partenaires aux acteurs universitaires et de désenclaver les quartiers tout en promouvant la santé des usagers.
- Une nature protégée et valorisée pour un cadre de vie agréable : Les projets appuyant la désartificialisation, au cœur des priorités de l'Université Bordeaux Montaigne et de Bordeaux Métropole, permettront de renforcer la continuité de la trame verte du territoire. Les liens entre les quartiers se retrouveront renforcés par cette continuité écologique, dans une logique de valorisation et d'appropriation des espace verts par les usagers.

De nouvelles mobilités pour apaiser et connecter les quartiers : Au cœur des aménagements prévus par le PPA BIC, les nouvelles mobilités (bus express et modes doux) permettront d'apaiser les usages sur le campus et de faciliter les connexions entre les quartiers ainsi que vers l'extérieur. La BIC-BOX a un rôle à jouer pour assurer la médiation entre ces projets et les différents publics (habitants de Saige, locataires des résidences du Crous, étudiants, corps enseignant et personnel administratif des établissements d'enseignement supérieur) et promouvoir le report modal.

Un patrimoine bâti et culturel, levier d'innovations : Particulièrement riche en patrimoine contemporain, témoin des innovations architecturales du passé dans le domaine de l'enseignement, de la santé ou de l'industrie, le territoire de BIC invite à son appropriation par les usagers. La BIC-BOX contribuera ainsi à sa valorisation et par là-même, à l'affirmation de l'identité d'un territoire souvent déprécié et au développement d'un tourisme thématique et de proximité.

Des polarités au service de tous et de toutes : La diversification de l'offre de services sur le campus passera par la fédération des différents partenaires du territoire sur des projets innovants, durables et accessibles à tous les publics (y compris les habitants des quartiers riverains).

Ce programme d'actions (dont le détail est joint ci-après) comprend, outre le travail de médiation scientifique et sociale, la réalisation de plusieurs animations, la production et l'édition de contenus, ainsi que le déploiement de services nouveaux sur le territoire. Son budget pour la période du premier mai 2023 au 30 avril 2024 est le suivant (en €) :

Dépenses	
Achats (fournitures, fluides, etc.)	5 500
Services extérieurs (réparation, déplacements, publications)	5 814
Personnels	46 686
Total	58 000

Recettes	
Bordeaux-Métropole	49 000
Autofinancement	9 000
Total	58 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2016-425 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016,

VU la délibération n°2016/425 du Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016 relatif à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation,

VU le contrat de projet partenarial d'aménagement signé le 20 janvier 2020,

VU la délibération n°2018-528 du Conseil de Bordeaux Métropole du 28 septembre 2018 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC-BOX,

VU la délibération n°2019-721 du 29 novembre 2019 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC-BOX,

VU la délibération n°2021/364 du 9 juillet 2021 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC-BOX,

VU la délibération n°2022/134 du 25 mars 2022 portant soutien à l'Université Bordeaux Montaigne pour le projet BIC-BOX,

VU la convention en date du 07/01/2020 signée entre l'Université Bordeaux Montaigne et Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'Université Bordeaux Montaigne à hauteur de 49 000 € pour le projet « BIC BOX » est recevable dans la mesure où celui-ci, par son action, participe à l'objectif de la Métropole de favoriser l'éclosion d'une identité territoriale partagée par une communauté d'acteurs du développement dans le cadre de l'opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement pour 2023 à hauteur de 49 000 € à l'Université Bordeaux Montaigne pour la mise en œuvre du projet BIC BOX.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée déterminant les conditions de règlement de la subvention précitée.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2023, chapitre 65 – article 657 382 – fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur THONY, Monsieur MAURIN, Madame ANFRAY, Madame CURVALE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 mai 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 JUIN 2023	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
DATE DE MISE EN LIGNE : 2 JUIN 2023	